

**FT569 – Adhésif Double-face Spécial Amiante****Descriptif**

Adhésif double-face toilé, destiné à la fixation temporaire de tous types de revêtements de sol.

Ne dégrade pas le support au moment de son retrait et est donc parfaitement adapté au collage des revêtements de sol sur sols amiantés.

Toile fine très conformable.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur uniquement.

**Matières**

- Support : Toile polyester
- Adhésif : Acrylique
- Protecteur (liner) : Papier siliconé sur ses deux faces

## Références

Laize	Longueur	Référence
98 mm	50 m	37 44 210

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Stockage	Le produit a une durée de vie pouvant aller jusqu'à 12 mois s'il est conservé dans son emballage d'origine à une température allant de 10°C à 35°C.

\*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

## Mise en œuvre

### Préparation du support et du chantier :

- La température du local doit se situer entre +18°C et +30°C depuis 48 h minimum avant la mise en œuvre.
- L'adhésif et le revêtement de sol doivent être stockés dans le local au moins 24h avant la mise en œuvre, de manière à ce qu'ils puissent suffisamment s'acclimater.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.  
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.

### Mise en œuvre :

- Coller l'adhésif au sol.
- Dérouler le revêtement de sol.
- Relever un côté du revêtement, retirer le film protecteur de l'adhésif et reposer le revêtement sur l'adhésif.
- Procéder de la même manière pour l'autre côté du revêtement.
- Maroufler fermement le revêtement de l'intérieur de la pièce vers l'extérieur.
- Pour un collage optimal, il convient d'attendre au minimum 24h.

## Options

### VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

#### **AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03